

HONORAIRES DE TRANSACTION

à la charge du vendeur (sauf convention contraire)

Prestation unique *

en vigueur à compter du 01/01/2022

Pour les biens d'habitation, terrains, fonds de commerce, etc.

Par tranche de prix de vente	HT	TTC
De 0 à 50 000 €	4 166,67 €	5 000,00 €
De 50 001 € à 100 000 €	7,92 %	9,50 %
De 100 001 € à 150 000 €	5,83 %	7,00 %
De 150 001 € à 400 000 €	5,00 %	6,00 %
Supérieur à 400 001 €	4,17 %	5,00 %

Garage	1 250,00 €	1 500,00 €
--------	------------	------------

Avis de valeur	125,00 €	150,00 €
----------------	----------	----------

TVA en vigueur au taux de 20 %.

* SAUF EXCEPTION ACCEPTEE SUR LE DEVIS